

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18153 - 71ÈME ANNÉE

Dans 12 jours, une délégation du gouvernement à La Réunion

Le temps des propositions

Un peu plus d'un mois après la visite de François Hollande aux Antilles, Manuel Valls sera à La Réunion à la tête d'une délégation comprenant trois autres ministres. L'emploi et la politique de la ville occupent une large place dans le programme. Il reste donc moins de deux semaines pour présenter des propositions afin que cela ne soit pas encore Paris qui impose ses choix.

Les 11 et 12 juin, Manuel Valls, Premier ministre, sera à La Réunion. Il conduira une délégation composée de trois autres ministres : Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Éducation nationale, de George Pau Langevin, ministre des Outre-mer et de Patrick Kanner, ministre de la Ville.

Le programme reflète les préoccupations du gouvernement. La préparation de la conférence de Paris sur le climat, COP21, aura comme support la visite d'une ferme photovoltaïque. Les thèmes liés au concept d'égalité réelle occuperont ensuite l'essentiel du programme au travers de séquences sur l'emploi, la formation, la politique de la ville, l'économie et l'éducation. Une séquence sur l'agriculture a pu se glisser le 11 juin en fin d'après-midi. Tout le monde peut constater que les représentants du gouvernement ne feront pas une halte sur le chantier de la route en mer.

Situation spécifique

La visite était annoncée de longue date. Son contenu est désormais connu. Le Premier ministre va développer le programme que le gouvernement prévoit pour La Réunion.

Il reste donc très peu de temps pour que les responsables politiques réunionnais agissent pour présenter leurs propositions concrètes sur des sujets aussi importants que l'emploi, la formation, la politique de la ville, l'économie et l'éducation. Pour sa part, le PCR a présenté le 22

Réunion publique

**Samedi 30 mai 2015 à Saint-Pierre
9 heures 30 au Colibri (Bassin Plat)**

avec Paul Vergès

– Fin des quotas sucriers et des prix garantis en 2017.
Quel avenir pour la filière canne-sucre ?

– Face à la crise économique, sociale, environnementale
qui s'aggrave à La Réunion.
Quel avenir pour le pays ?

**Telles sont les questions
qui seront traitées
samedi avec Paul Vergès**

février dernier un programme de 25 propositions pour une autre politique à La Réunion. Elles sont une contribution au débat. Elles montrent aussi que la voix de Paris ne peut pas être la seule à compter. Les Réunionnais font face à une crise d'une autre ampleur qu'en France, avec à l'horizon des menaces d'une toute autre importance. La France ne connaît pas une crise équivalente à celle de la filière canne-sucre. Elle n'a pas sur son territoire la moitié de la population

sous le seuil de pauvreté. Son taux de chômage est aux alentours de 10 % et non pas aux environs de 30 %. Enfin, elle ne connaîtra pas dans les 30 ans à venir l'émergence à moins de 1.000 kilomètres de ses côtes d'un pays 50 fois plus peuplé.

un meeting à Saint-Pierre avec Paul Vergès. La filière canne et l'avenir de La Réunion sont au programme. Le PCR avance ses propositions. Il est fidèle à sa ligne de conduite depuis sa fondation : c'est aux Réunionnais de proposer leur projet de développement.

Le PCR propose

À moins de deux semaines de cette visite, le PCR organise aujourd'hui



L'agriculture sera abordée le jeudi 11 juin en fin d'après midi.

Programme de la délégation conduite par Manuel Valls

Le programme de la visite de la délégation du gouvernement conduite par Manuel Valls, Premier ministre, a été rendu public hier. Énergies renouvelables, emploi, agriculture, politique de la ville, industrie, éducation et tourisme seront les thèmes abordés au cours d'un séjour de deux jours, les 11 et 12 juin prochains.

Manuel Valls, Premier ministre, sera en visite à La Réunion et à Mayotte du 11 au 13 juin. Il sera accompagné de Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Éducation nationale, de George Pau-Langevin, ministre des Outre-mer et de Patrick Kanner, ministre de la Ville. Son programme est désormais connu.

Le 11 juin au matin, après un dépôt de gerbe au monument aux Morts de Saint-Denis, la délégation du gouvernement ira ensuite inaugurer un projet d'Akuo énergies. À la prison du Port, la centrale Bardzour produit de l'électricité à partir du soleil, tandis que des légumes sont cultivés sous les panneaux. Le Premier ministre plantera un arbre avant de participer à une table-ronde sur la programmation pluriannuelle de l'énergie.

La délégation se rendra ensuite au RSMA où elle déjeunera avec les stagiaires. Elle se dirigera ensuite à Saint-Joseph pour une séquence sur l'emploi. Est prévue la signature d'une « charte pour l'emploi local » avec 9 chefs d'entreprise.

C'est l'agriculture qui conclura la journée du 11 juin.

La délégation du gouvernement est attendue à Saint-Pierre pour une visite d'exploitation et la présentation des différentes filières de l'agriculture.

Le 12 juin, le Premier ministre sera dans la matinée à Saint-Denis. Après un passage au marché des Camélias, ce sera la présentation du contrat de ville et du plan logement au gymnase Patrick Cazal. Après cette séquence, la délégation assistera aux rendez-vous territoriaux de la jeunesse à Saint-Denis.

Les membres du gouvernement iront ensuite en début d'après-midi à Saint-Benoît. Ils visiteront l'entreprise Royal Bourbon. Ils sont ensuite invités à participer à un « déjeuner avec des acteurs économiques » sans la présence de la presse.

Retour à Saint-Denis en milieu d'après-midi pour la pose de la première pierre de l'école Denise Salai.

La visite à La Réunion sera conclue en fin d'après-midi par une séquence sur l'aéroport Roland Garros. Il sera question du tourisme.

La délégation s'envolera ensuite pour Mayotte où elle passera la journée du 13 juin.

Edito

Victimes de “la loi du marché” ?

Le 10 mai, on commémorait la mémoire de l'Esclavage et la traite des Noirs. Parallèlement, on célébrait la victoire de la deuxième guerre mondiale, tout en rappelant les cortèges de souffrances. En toile de fond, l'actualité nous projetait les images de milliers migrants dans la Méditerranée qui bravent tout pour trouver une vie meilleure en Europe. Des milliers périssent en mer. On pensait avoir atteint le sommet de la cruauté humaine mais c'était vite oublier l'Asie.

Le 25 mai, 139 tombes et 28 charniers ont été découverts proches des frontières de la Malaisie et la Thaïlande. Des enquêtes sont en cours. On s'achemine vers la découverte d'un vaste trafic maffieux à l'échelle du continent. Pour l'essentiel, les victimes sont issues d'une population musulmane persécutée par des Bouddhistes : ce sont les Rohingyas, chassés de Birmanie et qui errent sans horizon. La Malaisie annonce même avoir découvert une trentaine de camps déjà abandonnés dans la forêt. Sans nul doute des massacres ont été perpétrés.

Toutes ces tragédies révèlent des systèmes d'exploitation humaine reposant sur l'appât du gain. Les criminels s'enrichissent et n'ont plus aucune considération pour d'autres hommes et femmes. Avec les conséquences de la croissance démographique mondiale et les changements clima-

tiques, il est à craindre que ces rapports humains vont continuer à se dégrader. C'est une réalité qui s'est même invitée au Festival de Cannes. “La loi du marché” est le titre d'un film. L'auteur montre une histoire de chômeur, une sorte d'épave engendrée par la société capitaliste. On est loin des massacres mais songez seulement que Cannes est située sur l'autre rive de la Mer Méditerranée souillée par des trafics humains.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
70e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Parlement européen

« Grand marché transatlantique, la démocratie en suspens »

Younous Omarjee, député de l'Union des Outre-mer au Parlement européen, annonce que cette la commission parlementaire du commerce international de cette assemblée a voté jeudi un texte favorable au Traité transatlantique. Un communiqué du député explique les conséquences de ce vote rendu possible par le ralliement des socialistes à la droite.



Younous Omarjee.

« Ce jeudi 28 mai 2015, en commission parlementaire du commerce international (INTA) du Parlement européen, a eu lieu un vote important sur le Traité Transatlantique. Alors qu'une majorité claire s'annonçait pour rejeter cet accord, contre toute attente le groupe socialiste a rallié la droite pour adopter une résolution clairement ouverte à ce Traité et tourner par là même le dos aux intérêts vitaux de l'Europe et des citoyens européens.

Alors que plus de 1,5 million de citoyens européens ont signé une initiative européenne appelant l'UE à arrêter les négociations du TTIP, et que 97 % des répondants à la consultation de la Commission européenne sur l'arbitrage investisseurs-États refusent d'accorder des droits spéciaux aux investisseurs. Les groupes PPE (UMP) et S&D (PS) de la commission INTA ont, par ce vote, fait fi des attentes des Européens en adoptant une résolution clairement en faveur du Traité

Transatlantique et d'une forme d'arbitrage inspirée de celle des États-Unis. Cette résolution nie toute démocratie et, si elle est adoptée telle quelle en plénière le 10 juin prochain, elle placera le Parlement européen dans une situation de complicité coupable avec ce qui se trame pour faire de la construction des relations UE-US une zone opaque, non démocratique, outrancièrement libre-échangiste et soumise aux multinationales.

Le grand marché transatlantique est une menace pour la construction de l'Europe politique. L'histoire de la construction européenne et celle de la mondialisation nous ont appris que les marchés communs ne créent aucune cohérence entre les États pas plus qu'ils ne génèrent d'harmonisations sociales par le haut. Les marchés communs sans institutions politiques et démocratiques en capacité d'imposer aux marchés des règles, ne font que créer et légitimer la compétition entre les États. Un accord de libre-échange d'une telle ampleur, qui au-

ra des répercussions indéniables sur nos systèmes de droit, ne peut se faire sans respect des droits économiques, sociaux, environnementaux et culturels des citoyens européens et américains. Le TTIP se fait l'annonceur d'un 21e siècle qui sera très probablement celui des guerres économiques totales.

J'espère que ceux qui croient encore au progrès et au projet politique européen, dans les rangs socialistes, du centre et de la droite sauront retrouver raison d'ici le 10 juin prochain pour que soit adoptée au Parlement européen une résolution qui soit digne de notre institution et qui respecte la volonté qui est celle des citoyens européens.

Ce Traité Transatlantique est d'une importance égale, sinon supérieure, à celui sur le fonctionnement de l'UE qui avait fait l'objet d'un référendum en 2005. La question de son approbation dans les États par referendum doit à présent se poser. »

Plus de 1800 morts à cause de la chaleur

Canicule meurtrière en Inde

Sans précédent depuis 20 ans, une vague de chaleur a fait plus de 1800 morts en l'Inde. Les températures avoisinent les 47°, et les habitants des bidonvilles peinent à faire face à une telle chaleur, en raison du manque d'eau, d'électricité et d'équipements de base pour pouvoir se protéger de cette chaleur infernale.

En Inde, les autorités ont recommandé à la population de ne pas sortir en milieu de journée, de se couvrir la tête et de boire beaucoup d'eau. Elles distribuent du thé, mais la catastrophe climatique est sans précédent surtout pour sa durée.

Les plus pauvres touchés

Depuis plus d'une semaine, les Indiens doivent faire face à des coupures de courant et d'eau. Les hôpitaux sont débordés, raison pour laquelle le gouvernement a demandé aux médecins d'annuler leurs congés afin de répondre à la demande de soin. « Nos services sont pleins », a expliqué à l'AFP, J.V. Subbarao, médecin au Rajiv Gandhi Institute for Medical Sciences. « Je suis médecin dans ce district depuis 40 ans et je n'ai jamais rien vu de tel, nombre de gens qui arrivent sont déjà décédés ».

Les plus pauvres et les plus âgés sont les moins bien informés des dangers des coups de chaud, c'est pourquoi, ils sont les principales victimes. D'ailleurs, d'après certains experts, le nombre de victimes est probablement sous-évalué. Le sud du pays est principalement touché par cette vague de chaleur, l'État de l'Andhra Pradesh a un nombre deux fois plus élevé de décès cette année qu'en 2014, dans celui du Telangana, où 31 personnes sont décédées. A New Delhi, le thermomètre atteint 45°C a atteint. Dans la capitale aussi, « les hôpitaux sont débordés par les victimes de coups de chaleur », a expliqué Ajay Lekhi, président de la Delhi Medical Association. « Les patients se plaignent de maux de tête sévères et de vertiges. Ils montrent aussi des signes de délire », a-t-il ajouté.

Les gens dorment dans la rue

« Malgré la canicule, on ne peut pas s'arrêter de travailler. Je sais que le gouvernement a demandé de stopper les activités. Mais on a besoin de manger. Et comment faire si on arrête de travailler ? », a expliqué à l'Agence France Presse, Paka Ram ouvrier des routes. D'autant plus que les routes fondent avec la chaleur, à New Delhi la chaleur a liquéfié l'asphalte de certaines.

The Hindustan Times, cité par Le Monde, relate le témoignage de Munir Ali, un ouvrier de 54 ans, qui après le travail va se réserver une place le long d'un périphérique. « A 21 heures, toute la route est occupée par des gens. Bien qu'il y ait trois abris dans la zone, avec ces températures, il devient très difficile de dormir à l'intérieur des cabines en métal. C'est suffocant et il fait vite très chaud. Dormir dehors est une bien meilleure option » a-t-il expliqué.

Selon les chiffres fournis par l'Organisation mondiale de la météorologie, l'indice UV a atteint à présent le niveau alarmant de 12 dans le sud de l'Inde. Un niveau jamais atteint par cet indice, qui mesure l'intensité du rayonnement ultraviolet émis par le soleil sur une échelle allant de 1 à 11 (niveau extrême). L'Institut indien de météorologie tropicale, cité par Le Monde, a expliqué que « si l'indice UV dépasse le niveau 11, c'est extrêmement dangereux. On peut souffrir d'une insolation ou de problèmes de peau après 30 à 60 minutes d'exposition au soleil. »

Conséquence du changement climatique

Alors que le GIEC et plusieurs insti-

tutions et organisations internationales alertent depuis des années des conséquences des changements climatiques, la vague de chaleur sans précédent vécue en Inde vient corroborer les constats faits par ces derniers. En effet, le réchauffement climatique, provoqué par l'activité humaine, a fait de 2014 l'année la plus chaude de l'histoire. De plus, huit des dix années les plus chaudes en Inde se situent entre 2001 et 2010.

« Davantage de vagues de chaleur sont attendues, la température globale ayant augmenté de 0,8 degré au cours des 100 dernières années. Les températures nocturnes augmentent aussi, avec des températures de 39 et 36 degrés récemment constatées à Ahmedabad et Delhi. Le nombre de vagues de chaleur pourrait passer de 5 degrés à entre 30 et 40 chaque année » a expliqué le Centre for Science and Environment (CSE).

Sailin

Le Système de Riziculture Intensive (SRI), une réponse aux changements climatiques des producteurs de la Région de Fatick au Sénégal

Au séminaire du PCR le samedi 16 mai, j'ai eu l'occasion et l'honneur de consacrer mon temps d'intervention à l'autosuffisance alimentaire. A cette occasion j'ai dit que le paradoxe de la cuisine réunionnaise résidait dans le fait que, pays agricole, nous ne consacrons pas un seul pouce de notre terroir à la culture du riz mais j'ai dit également que dans le passé, on avait cultivé du riz chez nous, et que notre terroir n'était nullement disqualifié pour porter en son sein cette culture magnifique qu'est le riz. Il n'y a pas longtemps un bon camarade m'a fait parvenir des informations sur un riz hybride quasiment miraculeux, non OGM, produit en Chine et je m'en servirai pour une chronique ultérieure. Aujourd'hui j'ai l'intention de proposer à Témoignages des extraits d'un article publié par Amadou Baldé – expert agronome africain. Il porte sur l'introduction du riz SRI au Sénégal à la suite du dérèglement climatique dans la région : un sujet de réflexion à une heure où cette question devient, à juste titre, un sujet d'inquiétude pour le monde entier.

Georges Gauvin

La région de Fatick couvre 8 675 Km² avec une superficie agricole utile estimée à 395 400 Ha ; les terres salées (tannes) représentent le tiers de la superficie régionale. L'une des principales activités des populations reste l'agriculture qui est essentiellement pluviale et donc soumise, par conséquent, aux aléas climatiques. La région a connu des périodes favorables à cette activité jusqu'aux années 1970 durant lesquelles on a noté un début de déficit pluviométrique important avec comme conséquence, une remontée du sel dans plusieurs vallées sur lesquelles se pratique la riziculture. Le riz ayant une place de choix dans l'alimentation des populations, le déficit de l'offre par rapport à la demande est résorbé par des importations, de plus en plus, importantes.

La salinisation, la dégradation et l'appauvrissement des sols

Les changements climatiques survenus depuis les années 1970 ont entraîné des déficits en eau, la salinisation et l'acidification des terres de culture. Les principales causes de ces transformations sont la sécheresse, l'évaporation très élevée, la déforestation, la topographie et la relative proximité de la mer. Il s'en est suivi une fragilisation des écosystèmes, une action négative sur les activités agricoles de manière générale et particulièrement la culture du riz et contribué fortement à l'appauvrissement de la population. Face à cette situation, il est devenu urgent d'apporter une réponse adéquate au plus haut niveau et des change-

ments d'attitudes et de comportements à tous les niveaux et particulièrement au niveau local.

Maîtrise de l'eau et petite irrigation locale (PAPIL)

C'est la raison pour laquelle le Gouvernement du Sénégal, a adopté une politique de maîtrise de l'eau basée sur une gestion durable des ressources et selon le principe de meilleure gestion des Ressources en eau. Le Projet d'Appui à la Petite Irrigation Locale (PAPIL) a été conçu pour contribuer à la mise en œuvre de cette politique. Ce projet de lutte contre la pauvreté en milieu rural et contre l'insécurité alimentaire vise à développer la Petite Irrigation à l'échelle locale.

Le PAPIL intervient dans la région de Fatick depuis 2006, Il vise essentiellement à récupérer les terres salées et à protéger les terres menacées par la salinisation et accompagne les populations dans leur valorisation en tenant compte des expériences passées.

Le PAPIL a ainsi mis en place une dizaine d'ouvrages qui ont permis entre autres de récupérer plus de 2000 ha de terres salées.

La valorisation de ces terres récupérées qui a nécessité des changements de comportements et de modes de production a orienté les populations agriculteurs appuyées par le PAPIL vers le Système de Riziculture Intensive (SRI)



C'est à Madagascar qu'est né le SRI.

Qu'est-ce que le SRI ?

Le SRI a été introduit pour la première fois en 1983/1984 par un prêtre jésuite du nom de Henri De Laulanie installé à Madagascar. Cette année là, il met au point, de manière accidentelle, avec ses étudiants une nouvelle technique agricole. La sécheresse et le retard accusé par les premières pluies les ont obligés à repiquer des plants de riz de quinze jours dans des poquets comprenant un seul brin et disposés de façon très espacée. Les résultats obtenus furent spectaculaires ; les jeunes plants se sont très vite développés et ont donné parfois jusqu'à 20 épis.

L'expérience est reproduite au cours de la campagne suivante dans les mêmes conditions pédoclimatiques mais cette fois avec des plants plus jeunes (9, 10, et 12 jours). Le résultat est encore plus étonnant. Le nombre d'épis par plant est de 60 à 80 malgré la faible quantité d'eau disponible. Il ressort ainsi de cette expérience que le nombre d'épis de riz augmente au fur et à mesure qu'on utilise des plants plus jeunes. Partant de ces expériences, il pousse la recherche pour mieux comprendre le cycle et les conditions pour le développement optimal des plants de riz. Le Système de riziculture Intensive (SRI) ou SARI (système agro écologique de riziculture intensive) est né.

Fondé sur des techniques innovantes simples, une utilisation rationnelle de l'eau et des semences, le SRI se pose comme un système de riziculture alternatif très adapté pour les paysans pauvres en ressources. Il permet une productivité de 20 t /ha dans les conditions optimales au moment où les systèmes traditionnels n'en permettent pas plus de 2t/ha à Madagascar.

Révolution dans la culture du riz au Fatick

Conscient des potentialités du système SRI et de la nécessité d'une valorisation optimale des ouvrages mis en place pour récupérer ou protéger les terres de culture de la salinisation, le PAPIL a très tôt vulgarisé la méthode SRI au niveau des différentes vallées dans la région de Fatick.

Pour cela, les actions suivantes ont été réalisées :

- La maîtrise du SRI par le personnel de l'Antenne du

PAPIL grâce à un atelier.

- Le renforcement des capacités des producteurs ayant adhéré à la méthode de production SRI ;
- L'appui des agriculteurs dans le labour, l'aménagement des parcelles et l'obtention de semences
- Un suivi rapproché des producteurs et des parcelles pour le respect des itinéraires techniques. Ce suivi a été réalisé dans le cadre du protocole de partenariat avec l'Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural (ANCAR).

Dissémination du SRI : des succès indéniables

Le SRI, comme nouvelle technologie de production de riz est mis en démonstration sur certaines vallées de la région de Fatick en comparaison avec des parcelles témoins.

Ce résultat montre que le système de production SRI a permis d'augmenter les rendements de 50 à 100 % et souvent plus, avec une réduction de la quantité d'eau, de semences et d'engrais utilisés. Ce qui a fait dire à Wagane faye, producteur de riz de Keur A. Gueye : « Nous avons toujours eu la conviction que l'inondation permanente et les engrais minéraux dont le NPK et l'Urée étaient indispensables pour produire du riz. Voilà que ce nouveau système de production vient nous prouver que, non seulement, il est possible de produire du riz sans engrais minéral mais également que l'on peut multiplier le rendement par 2 ou plus ».

Source : AGRIDAPE | volume 29 n°1 | Avril 2013

Oté

Kroir sé in n'afèr, fèr kroir sé in métyé ! Apèl sa konm zot i vé !

Alor-la, sa in n'afèr i kas amoin. Figir azot, métyé Holland la di konmsa : astèr li sa fé marsh l'égalité réèl dann bann péi l'outremèr. In bon nouvèl, in mové nouvèl ? Sansa in nouvèl an l'èr ? La loi l'égalité sa té voté l'ané 1946, ébin soisann dizan apré i arvien anparl anou in n'afèr konmsa ? Pous pa lo bato kant mèm !

Sak mi koné sé ké si na l'inégalité dann l'outre-mèr, sé par la fote l'éta. Lé vré avan l'avé in sort prime kolonyal pou bann fonksyonèr té i sort La Frans pou travay dann l'outre-mèr mé kan gouvèrnman la desid donn l'indèks bann fonksyonèr l'éta é nana d'ot bransh ké la suiv, li la pa pans bann travayèr dann privé. Banna la atann sinkant z'ané ! Astèr sé li k'i doi trouv la solisyon, pa nou. Alor ké li trouv par li mèm, ké li fé travay in pé son matyèr griz. !

Arzout èk sa dopi kék z'ané, li la aplik anou kalité d'loi pa pou dévlop anou mé pou mète anou dann la sosyèrté libéral é san domann nout avi. Li l'apré aplik anou lo mondyalizasyon li domann pa nou nout avi. Sé lo madam Ledoux k'i roprézant anou, nou ni doi solman ferm nout také épi konstat lo déga.

Tout fason, métyé Holland nana son prop langaj é la pa konm la n'ot. Kan ou i pans li di in n'afèr ala ké li di lo kontrèr. Kroir sé kékshoz, fèr kroir sé in métyé. Apèl sa konm zot i vé !

Justin

NB An kréol nana in bonpé mo pou dir sa. Moin lé sir zot osi zot i koné in shapit la dsi.

« Tout Martin la zèl lé blan ! » – In kozman pou la rout

Kosa sa i vé dir ankor ? Dabor martin la zèl lé pa blan pou vréman, san pour san. Ni pé dir nana in pé la plime blan dann son zèl. Anfin, dizon lo zèl i pé aparète blan kan li lèv... Tout fason la pa la lo problèm. Lo problèm sé ké tout martin lé parèy. Si lé parèy, i pé konfonn inn avèk l'ot. Donk si moin nana kékshoz é ou i pans sa lé aou, moin va dir aou « tout martin la zèl lé blan ! » : rèss aou trankil, la pa bézoin an-nuir amoin. Romark bien si ou nana in prèv ké lo késhoz lé aou, pars ou la mète in mark dési, mon kozman i tonm atèr... Dizon ou la bien pèrsonaliz ali. L'èr-la, mon l'inosans i kas par bout. Tout martin, la zèl lé blan ? Près tout !